

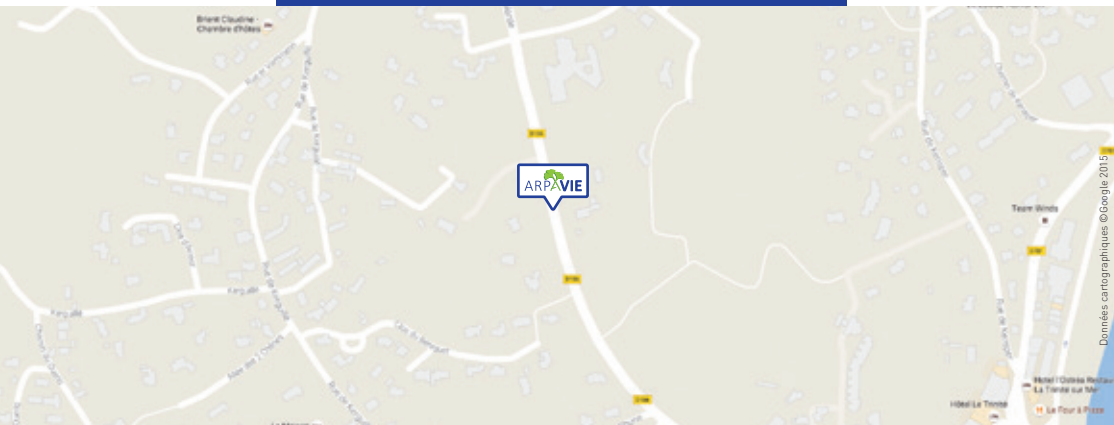
TAL AR MOR

Rue de Mané Roularde
56470 LA-TRINITÉ-SUR-MER
Tél. : 02 97 59 57 86
tal-ar-mor.direction@arpavie.fr

Résidence Tal Ar Mor

LA TRINITÉ-SUR-MER - 56

EHPAD



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : depuis la Gare d'Auray, prendre le car 1 direction Place de Gaulle à Plouharnel puis descendre à l'arrêt Cour des Quais (La Trinité-sur-Mer). La résidence se trouve à 10 minutes à pieds.

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

Rue de Mané Roularde
56470 LA-TRINITÉ-SUR-MER
Tél. : 02 97 59 57 86

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

La résidence **Tal Ar Mor** est un établissement médico social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Tar Ar Mor, qui signifie « près de la mer », apporte à ses résidents le calme d'un parc paysager planté de pins et l'énergie de l'Atlantique.

La résidence est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à la présence d'une terrasse aménagée.

Elle propose principalement des chambres en hébergement permanent.

Elle dispose d'un espace de kinésithérapie / d'ergothérapie, d'un salon de coiffure et d'un espace informatique.

Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence propose une unité spécifique, pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives, permettant d'assurer un accompagnement adapté.

Un pôle d'activités et de soins adaptés, permet également d'accueillir les résidents qui présentent des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont ainsi la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et garder ainsi la mémoire de leur vie.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thèmes sont proposés régulièrement.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs
2. Un pôle d'activités et de soins adaptés
3. La présence d'un jardin
4. La possibilité d'accueillir des couples



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : ateliers mémoire et d'écriture, gym douce, ateliers artistiques.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (associations sportives et culturelles de la commune, sorties avec les enfants de l'école notre dame de la Trinité) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence avec son environnement proche.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

